

Le grand voyage nord/sud du Bénin



Jours:	15
Prix:	1200 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★★★☆☆
	📍 Aventure, exploration et expédition
	📍 Artisanat et vie locale 📍 Culture
	📍 Randonnée

Le Bénin est une contrée d'une **grande diversité ethnique**. Ce qui fait qu'on y apprécie les traditions, la culture et la religion de ses différentes communautés, ainsi que leur hospitalité.

Le paysage naturel qu'elle livre aux aventuriers de **l'Afrique** est d'une unique et exceptionnelle beauté. Chaque localité possède sa propre «nature» : Ouidah avec la forêt sacrée de **Kpassé**, Grand Popo avec son île de sel et ses plages bucoliques, Parakou et ses étonnantes «mamelles», Natitingou et **l'Akatora**, etc.

Mais encore, ce pays impressionne pour ses sites historiques et culturels dont certains sont classés **Patrimoine Mondial de l'UNESCO**. On cite notamment **la route des esclaves à Ouidah**, les palais royaux d'Abomey, les « tatas » du pays **Somba**, le village souterrain d'Agongoito, le village lacustre de Ganvie, etc.

Ce voyage du nord au sud du **Bénin** ne dure que deux semaines mais les souvenirs récoltés durant cette courte pérégrination durent éternellement. C'est un circuit plein de promesses : de rêve, de dépassement, de magie, de mystère et d'activité.

Points forts :

- rencontre avec des ethnies adeptes de la culture **Vodoun**
- partir sur les traces de la traite négrière au **Bénin**
- obtenir davantage d'éclaircissement sur l'histoire, la culture et les traditions du pays
- constater la grande richesse et la diversité du paysage naturel d'Afrique
- observer de près les hippopotames de **Dassa**
- profiter d'une excursion fluviale vers le village de **Ganvie**

Jour 1. De Paris à Cotonou



Cotonou 📍

- On nous récupère à l'aéroport pour directement nous emmener à notre hôtel.

Reste de la journée libre

Jour 2. Cap vers Ouidah



- Notre première destination se porte sur Ouidah. Une ville limitrophe de Cotonou situé à environ 40 km de cette dernière. À l'origine, il s'agissait d'un petit bourg nommé **Gléhué** et créé vers le XVI^e siècle par un suzerain de Savé. Plus tard, celui-ci fut rebaptisé Ajuda en 1721 avec la venue des esclavagistes portugais Huéda et la construction d'un fort ayant servi de point d'exportation d'esclaves vers les Amériques, surtout vers le Brésil.
- Aujourd'hui nous en apprendrons plus sur cette ville, sur sa culture **Vodoun**, et son peuple adepte de la scarification du Python.

Cotonou 📍
40km - 🕒 1h
Ouidah 📍

- Nous empruntons la **route des esclaves** reliant **Ouidah** avec la mer. Une longue piste qui passe par la **Place Chacha** (lieu de sélection), l'arbre de l'oubli, le dernier village, le cimetière et ses cases Zomaï, l'arbre de retour et la porte du non-retour.
- Ensuite, nous enchainons avec une visite du centre historique et de ses maisons coloniales à architecture portugaise, anglaise et française.
- Puis, il y a le détour incontournable : l'ancien fort de la traite des nègres devenu le musée historique de la région. Nous y découvrons plusieurs clichés retraçant cette triste période, ainsi que des images des rituels vaudous et animistes.
- Notre itinéraire se poursuit avec un tour dans la forêt sacrée de Kpassé. Les attraits de cet espace vert sont attribués à ses imposants arbres séculaires, l'arbre iroko du roi, son temple Vodoun et ses statues représentant les divinités vaudous.
- Route vers Abomey, ancienne capitale du royaume de Dahomey et découverte des palais royaux des rois Guèzo et Glélé de la dynastie Fon. L'ensemble architectural est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1985.

Jour 3. Au Grand Popo, à l'embouchure du Mono



Ouidah 📍
🚗 50km - 🕒 1h
Grand-Popo 📍

- Nous profitons du voyage pour découvrir le village de pêcheurs Grand Popo, non loin d'**Ouidah**. Cette charmante bourgade est lovée entre le fleuve cité précédemment et l'Océan Atlantique.
- Notre journée dans cette partie du Bénin s'annonce sous le signe d'une **excursion à pied et/ou en pirogue** le long du fleuve Mono. Pourvu d'un capital naturel d'exception, nous naviguons en direction de son île de sel et son île aux oiseaux. De loin, nous apercevons ses plages idylliques, son eau bleue, ses rangées de cocoteraies, et la Bouche du Roy avec son eau qui dort.

Jour 4. Arrivée à Abomey



Grand-Popo 📍
🚗 150km - 🕒 2h 20m
Abomey 📍

- Destination du jour Abomey, ancienne capitale du puissant royaume de Dahomey. Nous passons par Lokossa et le village de Sé (bourg réputé pour ses remarquables poteries).
- Dans la journée, nous posons finalement pied dans l'ancienne cité du **royaume de Dahomey**. Nous pouvons ainsi admirer ses palais bâtis en terre et en bois (iroko, rônier).
- Au cœur de ce méli-mélo de bâtiments royaux, un fascinant musée historique nous ouvre ses portes et suscite notre curiosité. Depuis 1943, cette galerie expose une étonnante collection d'objets royaux (clichés, bijoux, armes, textiles, trônes).

Jour 5. D'Abomey à Parakou



Abomey 📍
🚗 300km
Parakou 📍

- Notre découverte du Bénin s'accélère. Nous quittons Abomey pour rejoindre Parakou. Pour ce faire, nous parcourons la ville de Savé. Une belle cité entourée de collines aux sommets arrondis, dites « **les mamelles** ». Nous nous contentons de les contempler de loin.
- Une fois arrivés à **Parakou**, nous nous installons et nous nous informons sur la ville. Cette dernière rassemble un grand nombre de communautés ethniques dont les **Fon**, les **Somba**, les **Dendi** et les **Bariba**. Il est possible d'en apprendre davantage sur ces groupes indigènes à son Musée ethnographique et de plein air.

Jour 6. Un tour à Djougou



Parakou 📍
🚗 135km
Djougou 📍

- Notre programme d'aujourd'hui sera dédié à Djougou. Cette ville carrefour et commerciale possède un marché animé servant de lieux de rencontres des tribus locales.
- On y apprécie la visite de son palais royal et de ses multiples ateliers artisanaux.
- Une virée à Djougou inclut également des pérégrinations au cœur de ses **forêts sacrées et de ses traditionnels villages Tanéka**. Ces bourgs typiquement béninois sont dotés de maisons disposant d'une architecture très singulière.

Jour 7. Etape vers Natitingou



Djougou 📍
🚗 80km - ⌚ 1h
Natitingou 📍

- Nous sommes à mi-chemin de notre circuit nord-sud. À mi-parcours, nous partons pour l'indémodable Natitingou. La route nous réserve un époustouffant panorama sur **la chaîne de montagnes de l'Akatora**.
- Arrivés à destination, nous sublimons le reste de notre journée avec la visite du musée d'Art et des Traditions Populaires (niché dans une bâtisse coloniale). On y trouve une grande collection d'œuvres d'art, de photographies, de meubles et de parures anciennes.

Jour 8. Rencontre avec le pays Somba



Natitingou 📍
🚗 50km - ⌚ 1h 20m
Boukoumbe 📍

- Stationnés à **Natitingou**, nous organisons notre programme d'aujourd'hui avec une escapade au pays **Somba**. Cet endroit séduit pour ses bourgades traditionnelles aux traits atypiques : celles-ci sont parées de « tatas » (petits fortins à un étage fabriqués avec des matériaux locaux). Ces curieuses constructions constituent un héritage de l'architecture des minorités **Bétammaribé et Bétéiébé**. Rencontre avec le peuple **Peuls, Boukoumbé et Tagaye**.

Jour 9. Le fétiche Dankoli



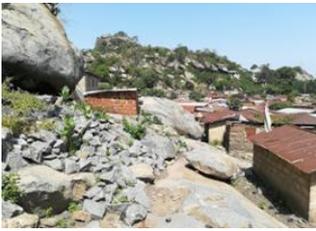
Boukoumbe 📍
🚗 435km
Dassa-Zoume 📍

- Nous continuons notre progression vers le sud en direction de Dassa. Notre traversée est ponctuée par la visite de Savalou, un coin vert et boisée de teckeraies et d'anarcadiers. Cette région est peuplée par les fameux **Mahi**, l'ethnie ayant contré le royaume de **Dahomey** du **XVIIe** au **XIXe** siècle.

Nous profitons de ce trip pour jeter également un œil au puissant et vénéré fétiche de Dankoli, niché tranquillement dans son temple.

Ensuite, nous nous dirigeons vers le modeste village d'agriculteurs d'Ouessé.

Jour 10. Observation des hippopotames



Dassa-Zoume 📍

- Dassa est située dans la région de **Zoume**. Nous en commençons la visite par une croisière **en pirogue** sur le fleuve Ouémé. C'est l'attraction idéale pour observer les hippopotames jouir de la fraîcheur de l'eau.
 - Ensuite, nous nous déplaçons vers le village de **Betekoukou**, perché au creux de hautes collines rocheuses.
-

Jour 11. La Venise du Bénin



Dassa-Zoume 📍

🚗 80km - ⌚ 1h 30m

Bohicon 📍

🚗 120km - ⌚ 1h 45m

Ganvié 📍

- Cet autre épisode débute à Bohicon. Nous prenons plaisir à burlinguer dans cette capitale commerciale liant le pays au **Togo** et au **Burkina Faso**. **Temple Vodoun**, forêts sacrées, marchés, et produit artisanaux sont des choses à ne pas y manquer.
- Nous reprenons la route pour Ganvié. Ce village de pêcheurs est localisé au milieu du lac Nokoué. Celui-ci est habité par les **Toffin** depuis le XVIIIe siècle. Une population qui s'y est cachée pour fuir les vices de l'esclavage
- Nous partons à la conquête de ces terres lacustres **en pirogue**.

Réel coup de cœur, nous nous délectons de la vie calme qui y règne. Les maisons de bambous et de pailles sur pilotis sont magnifiquement agencées au milieu du lac. Nous furetons entre les gîtes et tombons nez à nez avec ses marchés flottants de fruits, de légumes et de poissons. Un spectacle coloré qui en enthousiasmerait plus d'un.

Jour 12. Porto Novo, dernière escale



Ganvié 📍

🚗 70km - ⌚ 1h 35m

Porto Novo 📍

- Route pour Porto Novo. Nous consacrons cette journée à un voyage vers cette métropole administrative du **Bénin**.

Il s'agit de la capitale du département d'Ouémé. Cette belle et charmante ville portuaire se distingue pour sa pluriethnicité et surtout pour l'architecture coloniale de ses bâtiments, classés au **Patrimoine Mondial de l'Unesco** (comme le cas de sa Grande Mosquée).

Cité africaine comme le cœur des cultes d'adoration du dieu **Orisha**. Toutefois, trois religions distinctes y prédominent : le **christianisme**, la religion **Yoruba** et le Vaudou, et l'islam.

Jour 13. Porto Novo, une ville à multiples facettes



Porto Novo 📍

🚗 45km - ⌚ 1h

Cotonou 📍

- Visite du centre Songhaï situé dans le quartier **Ouando**. Il s'agit d'une ferme établie pour développer une agriculture viable dans la région
- Balade autour de la lagune bordant la « **cité rouge** », un autre site classé au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO**.

Une cité portant les marques de l'architecture apportée par des esclaves rapatriés afro-brésiliens.

Un peu d'histoire et de culture avec le musée ethnographique. On peut y admirer divers artefacts indigènes comme des masques de Guèlèdè, des armes et des instruments musicaux.

- Contemplation de la Grande Mosquée. Ce bâtiment s'avère un vrai régal pour les yeux.

Ses façades multicolores et son style architectural sont tous aussi beaux que ceux des églises de **Salvador da Bahia au Brésil**.

- Le même jour, nous reprenons la route pour **Cotonou**.
-

Jour 14. De retour à Cotonou



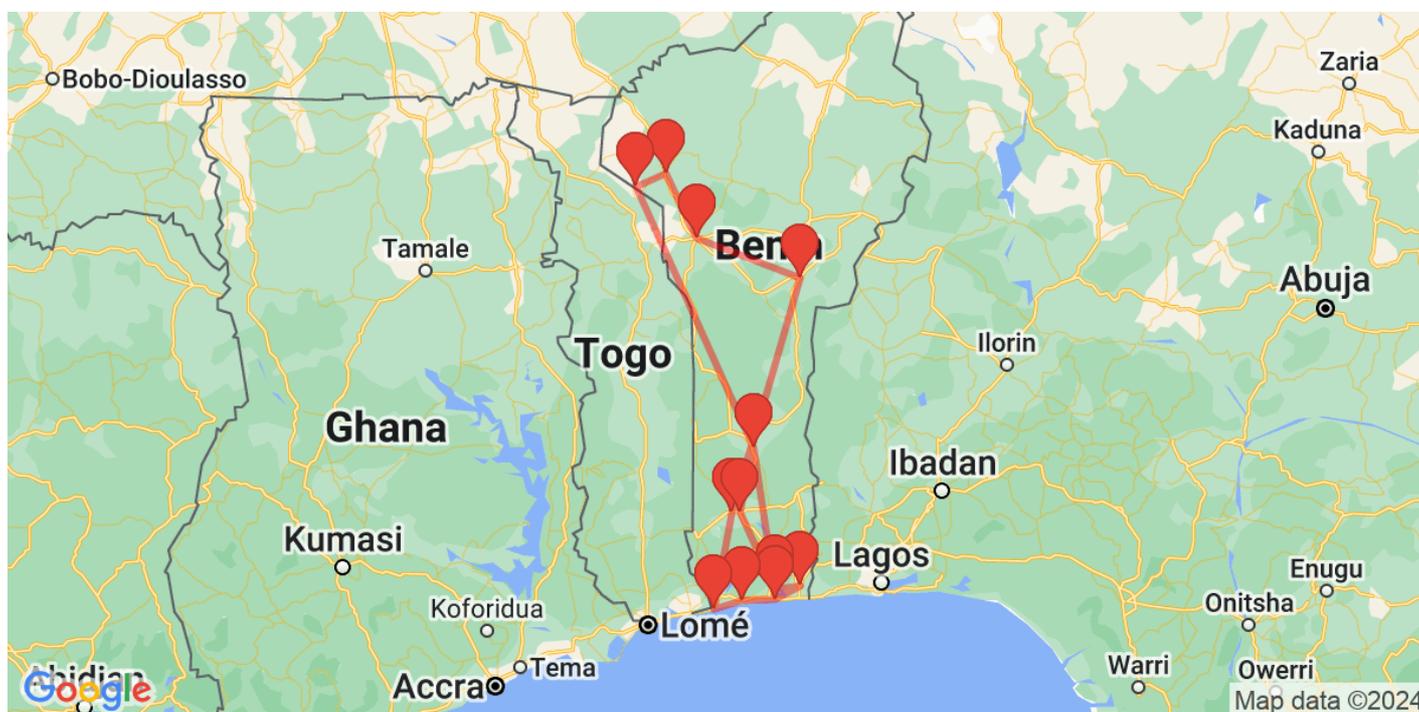
Cotonou

- Journée quartier libre. Nous profitons de cette grande agglomération. Repos et shopping sont les mots d'ordre. Nous sillonnons les rues de cette capitale et ainsi que les allées de son marché pour dénicher de bons souvenirs de voyage. Le reste de notre temps, nous le dépensons avec de délicieuses promenades au bord de la plage.

Jour 15. Bon voyage !

- Nous prenons notre dernier repas à la béninoise, avant notre transfert à l'aéroport.

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-2	3-4	5-6	7-9	10-20
1600 EUR	1500 EUR	1400 EUR	1300 EUR	1200 EUR

Inclus

- L'hébergement
- Les services d'un guide coordinateur francophone
- Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)

Non inclus

- L'aérien
- Les frais de visa
- L'assurance
- Les repas et boissons

- Les activités mentionnées
- Les entrées de site

- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les extras

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.